### **DECLARATION PUBLIQUE D'INTERETS (DPI)**

Arrêté du 5 juillet 2012 portant fixation du document type de la déclaration publique d'intérêts mentionnée à l'article L. 1451-1 du code de la santé publique

### Je soussigné(e) FRANCOIS VANDENESCH

Reconnais avoir pris connaissance de l'obligation de déclarer tout lien d'intérêts direct ou par personne interposée avec les entreprises, établissements ou organismes dont les activités, les techniques et les produits entrent dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de l'organisme au sein duquel j'exerce mes fonctions ou de l'instance collégiale, de la commission, du conseil, du groupe de travail, dont je suis membre ou invité à apporter mon expertise, ainsi qu'avec les sociétés ou organismes de conseil intervenant dans les mêmes secteurs.

Je	renseigne cette declaration en qualite :
	D'agent de Santé publique France
_	De membre ou conseil d'une instance collégiale, d'une commission, d'un comité ou d'un groupe travail (veuillez préciser) au sein de Santé publique France
	De personne invitée à apporter mon expertise à Santé publique France
$\boxtimes$	Autre (préciser) CNR des staphylocoques

Je m'engage à actualiser ma DPI dès qu'une modification intervient concernant ces liens ou que de nouveaux liens sont noués, et au minimum annuellement même sans modification.

Il vous appartient, à réception de l'ordre de jour d'une réunion, de vérifier si les liens d'intérêts que vous avez déclarés ou qui pourraient apparaître de manière ponctuelle sont compatibles avec votre présence lors de tout ou partie de cette réunion et d'en avertir l'interlocuteur désigné au sein de l'institution, et le cas échéant le président de séance, si possible, avant sa tenue. En cas de conflits d'intérêts, votre présence est en effet susceptible d'entacher d'irrégularité les décisions prises ou les recommandations, références ou avis émis et d'entraîner l'annulation de la décision prise ou de celle qu'aura pu prendre l'administration au vu de cette délibération.

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mél à l'adresse suivante : dpisupport@santepubliquefrance.fr.

Le présent formulaire sera publié sur le site de l'institution ou des institutions mentionnées dans la déclaration et/ou sur le site du ministère chargé de la santé

### 1. Votre activité principale

### 1.1 Votre activité principale exercée actuellement

Activité libérale	
Autre (activité bénévole, retraité,)	
Activité salariée	

Employeur principal	Adresse de l'employeur	Fonction occupée dans l'organisme	Début	Fin
Université de Lyon	faculté de médecine, domaine Rockefeller, Lyon	Professeur des Universités	09/1996	
Hospices Civils de Lyon	Quai des Celestins, Lyon 69001	Praticien Hospitalier - Chef de service	09/1996	

### 1.2 Vos activités exercées à titre principal au cours des 5 dernières années A ne remplir que si différentes de celles remplies dans la rubrique 1.1

, ,	•	,	
Activité libérale			
Autre (activité bénévole, retraité,)			
Activité salariée			

### 2. Vos activités exercées à titre secondaire

2.1 Vous participez ou vous avez participé à une instance décisionnelle d'un organisme public ou privé dont l'activité, les techniques ou produits entrent dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France

Sont notamment concernés les établissements de santé, les entreprises et les organismes de conseil, les organismes professionnels (sociétés savantes, réseaux de santé, CNPS), les associations de patients.

Organisme (société, établissement, association)	Fonction occupée dans l'organisme	Rémunération	Montant perçu	Début	Fin
IRT Bioaster	membre du Conseil Scientifique	Aucune		03/2012	12/2014
RTRA Finovi	membre du Comité exécutif	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : SEMMEH (association 1901)	3 150 €	01/2012	

# 2.2 <u>Vous exercez ou vous avez exercé une activité de consultant, de conseil ou d'expertise auprès d'un organisme entrant dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France</u>

Il peut s'agir notamment d'une activité de conseil ou de représentation, de la participation à un groupe de travail, d'une activité d'audit, de la rédaction d'articles ou de rapports d'expertise.

Organisme (société, établissement, association)	Fonction occupée dans l'organisme	Rémunération	Montant perçu	Début	Fin
Wyeth	consultant	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : SEMMEH (association loi 1901)	2 000 €	05/2009	05/2009
Novartis	consulting	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : SEMMEH	1 196 €	01/2011	01/2011
Novartis	consulting	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : SEMMEH	1 076 €	01/2012	01/2012
Astra-Zeneca	consultant	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : SEMMEH (association 1901)	1 794 €	10/2011	10/2011
bioMérieux	partcipant à un groupe utilisateur	Aucune		10/2015	10/2015

2.3 Vous participez ou vous avez participé à des travaux scientifiques et études pour des organismes publics et/ou privés entrant dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France.

Doivent être mentionnées les participations à des travaux scientifiques, notamment la réalisation d'essais ou d'études cliniques ou pré-cliniques, d'études épidémiologiques, d'études médico-économiques, d'études observationnelles sur les pratiques et prescriptions, etc.

Organisme (société, établissement, association)	Domaine et Type de travaux	Nom du produit de santé ou du sujet traité	Essais ou études clinique s ou préclini ques	Type d'étude	Votre rôle	Rémunéra tion	Montant perçu	Début	Fin
Ministère de la Santé	PHRC - Enquete	facteurs de sévérité associés aux pneumonies à staph	Non	Etude multicent rique	Investiga teur principal	Aucune		01/2010	
Minisère de la Santé	PHRC - Enquête	Facteurs induitsant l'endocardite infectieuse à partir des bactériémies à S.aureus	Non	Etude multicent rique	Co- investigat eur	Aucune		01/2010	12/2012
Novartis	épidémiologie de la résistance - étude de sensibilité aux antibiotiques	daptomycine	Non	Etude multicent rique	Co- investigat eur	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : SEMMEH (association 1901)	1 000 €	06/2012	

2.4 Vous avez rédigé un article, intervenez ou êtes intervenu dans des congrès, conférences, colloques, réunions publiques diverses ou formations organisés ou soutenus financièrement par des entreprises ou organismes privés entrant dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France

Entreprise ou organisme invitant (société, association)	Lieu et intitulé de la réunion	Sujet de l'intervention / Nom du produit visé	Prise en charge des frais de déplacem ent	Rémunéra tion	Montant perçu	Début	Fin
Astra-Zeneca	Bordeaux - Journées Nationales d'Infectiologie	Facteurs de virulence du staphylocoque: nouveaux paradigmes	Oui	A un organisme dont vous êtes membre ou salarié (préciser) : SEMMEH	1 500 €	06/2014	06/2014
Astra-Zeneca	Beaune -	MRSA from hospitals to livestock: where are we?	Oui	Aucune		12/2013	12/2013
bioMérieux	Bath - ISSSI 2010	Pneumonie à S.aureus	Oui	Aucune		09/2010	09/2010
bioMerieux	Copenhagen - ECCMID	genomique	Oui	Aucune	0€	04/2015	04/2015

2.5 Vous êtes inventeur et/ou détenteur d'un brevet ou d'un produit, procédé ou toute autre forme de propriété intellectuelle non brevetée en relation avec le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France

🔀 Inventeur et/ou détenteur d'un brevet ou d'un produit, procédé ou toute autre forme de propriété intellectuelle non breveté

Nature de l'activité et nom du brevet, produit, etc.	Structure qui met à disposition le brevet, produit, etc.	Perception intéresseme nt	Rémunérati on	Montant perçu	Début	Fin
Procédé de détection de l'hémolysine Delta de Staphylococcus aureus par spectrométrie de masse directement à partir d'une population bactérienne	bioMérieux-Hospices Civils de Lyon, Université de Lyon	Non	Aucune		11/2011	

3. Activités que vous dirigez ou avez dirigées et qui ont bénéficié d'un financement par un organisme à but lucratif dont l'objet social entre dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France

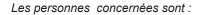
Le type de versement peut prendre la forme de subventions ou contrats pour études ou recherches, bourses ou parrainage, versements en nature ou numéraires, matériels, taxes d'apprentissage.

Sont notamment concernés les présidents, trésoriers et membres des bureaux et conseils d'administration.

# 4. Participations financières dans le capital d'une société dont l'objet social entre dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France

Tout intérêt financier : valeurs mobilières cotées ou non, qu'il s'agisse d'actions, d'obligations ou d'autres avoirs financiers en fonds propres ; doivent être déclarés les intérêts dans une entreprise ou un secteur concerné, une de ses filiales ou une société dont elle détient une partie du capital dans la limite de votre connaissance immédiate et attendue. Il est demandé d'indiquer le nom de l'établissement, entreprise ou organisme, le type et la qualité des valeurs ou pourcentage du capital détenu. (Les fonds d'investissement en produits collectifs de type SICAV ou FCP - dont la personne ne contrôle ni la gestion, ni la composition - sont exclus de la déclaration).

5. Proches parents salariés et/ou possédant des intérêts financiers dans toute structure, dont l'objet social entre dans le champ de compétence, en matière de santé publique et de sécurité sanitaire, de Santé publique France



- le conjoint [époux (se) ou concubin(e) ou pacsé(e)], parents (père et mère) et enfants de ce dernier
- les enfants
- les parents (père et mère)

Cette rubrique doit être renseignée si le déclarant a connaissance des activités de ses proches parents.

🔀 Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

## 6. Autres liens d'intérêts que vous considérez devoir être portés à la connaissance de Santé publique France

Si besoin, au vu des précisions apportées par l'organisme au présent document-type.

🔀 Je n'ai pas de lien d'intérêt à déclarer dans cette rubrique

dernière page							
Je n'ai renseigné aucun item après la section 1.							
Article L. 1454-2 du code de la sante	é publique						
« Est puni de 30 000 euros d'amende le fait pour les personnes mentionnées aux I et II de l'article L. 1451-1 et à l'article L. 1452-1 d'omettre, sciemment, dans les conditions fixées par ce même article, d'établir ou de modifier une déclaration d'intérêts afin d'actualiser les données qui y figurent ou de fournir une information mensongère qui porte atteinte à la sincérité de la déclaration »							
Fait à Lyon Le 18/07/2016							
	Signature obligatoire (mention non rendue publique)						
Les informations recueillies seront informatisées et votre déclaration (à l'exception des information	ns relatives aux montants déclarés et à l'identité des proches) sera						

7. Si vous n'avez renseigné aucun item après le 1, cochez la case et signez en

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mél à l'adresse suivante : dpi-support@santepubliquefrance.fr

publiée sur le site internet de Santé publique France. Santé publique France est responsable du traitement ayant pour finalité la prévention des conflits d'intérêts en

confrontant les liens déclarés aux objectifs de la mission envisagée au sein de Santé publique France.